

Procès-verbal assemblée du 15 juin 2015

Madame la présidente ouvre l'assemblée en excusant les personnes suivantes :

Commune de Ferpicloz
M. et Mme Brodard Claude et Anna
Mme Peiry Bernadette
Mme Clément Marie
Mme Cotting Claudia
Mme Bard Danielle

Nomination du scrutateur : M. Fernand Brodard

Personnes présentes : 25

1. Approbation du PV de l'assemblée du 2 juin 2014

Le procès-verbal n'a pas été lu, mais était à disposition sur le site internet et à la permanence. Aucune remarque n'a été faite et il a été approuvé.

2. Approbation du rapport de gestion 2014

Durant cette année de jubilé, de nombreuses activités ont été organisées :

- Conférence sur « "LE 21^{ÈME} SIÈCLE SERA SOLIDAIRE OU NE SERA PAS" donnée par M. André Zamofing
- Création de « feuilles en béton » cours donné par Mme Catherine Terrapon et Mme Sandra Marthe
- Concours de dessin des Ecoles enfantines et 3-4 Primaires
- Sortie estivale à la Berra avec nos bénévoles
- Une journée Portes ouvertes en septembre
- Conférence sur « le Mouret à l'âge Baroque » donnée par M. Aloys Lauper
- Les après-midis-rencontres une fois par mois
- La création d'un nouveau Logo
- Le souper annuel des bénévoles

Notre association peut compter sur

- 4 membres du comité
- 7 membres actifs pour les prestations
- 6 membres actifs pour la livraison des repas
- 3 membres ponctuels
- 1 membre webmaster

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouveaux membres :

Mme Nicole Stempfel
M. Daniel Graber

Et de regretter la démission de 2 membres

M. Jean Horner
M. Georges Brulhart

Nous avons eu le grand plaisir de pouvoir compter sur le soutien financier :

Les communes de Le Mouret et de Ferpicloz

Les paroisses de Praroman et Bonnefontaine

La loterie romande

La banque Raiffeisen,

L'association PME ainsi que de 61 membres cotisants.

Nos après-midis rencontres rencontrent toujours plus de succès, 83 participants.

Les repas sont également très appréciés et en augmentation, 1438 repas livrés.

Il y a eu une légère diminution de prestations et de visites en 2014 par rapport à 2013. Cependant, pour les lieux de destination la demande a été plus forte dans la région que pour le canton.

Objectifs pour 2015, maintenir la recherche de bénévoles, de membres cotisants. Poursuivre nos après-midis-rencontres.

Le rapport d'activité est approuvé.

3. Approbation des comptes

Notre caissière, Mme Sandra Marthe, nous présente les comptes de notre association.

Produits : Fr. 17'787.30

Charges : Fr. 13'100.95

Bénéfices : Fr. 4'686.35

Ce qui fait un bénéfice légèrement supérieur à 2013.

Le bilan de la fortune a également augmenté par rapport à 2013. Au 31.12.2014, le montant de la fortune s'élève à Fr. 25'783.20

Les comptes pour les repas à domicile sont eux aussi en augmentations

Produits : Fr. 16'571.10

Charges : Fr. 15'361.15

Bénéfices : Fr. 1'209.95

Qui est également supérieur à 2013.

Le Bilan de la fortune pour les repas à domicile est passé à Fr. 2'812.60

Madame Eliane Wicht présente le rapport des vérificateurs des comptes. Elle félicite Mme Sandra Marthe pour la tenue de ses comptes et demande à l'assemblée de les approuver.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

4. Approbation du budget

Les produits sont budgétisés à Fr. 13'280.00
les charges à Fr. 16'160.00

Le budget est approuvé à l'unanimité.

5. Election du comité

Les membres du comité sont réélus par acclamation.

Les membres du comité acceptent les nouveaux membres et en informent l'assemblée. Ce sont :

M. et Mme Armand et Marie-Rose Dousse
M. et Mme Dominique et Corinne Horner
M. Daniel Graber
Mme Sarah Jungo
Mme Christiane Kilchoer
Mme Trudi Marthe
Mme Helena Nenov
M. Jean-Michel Raemy
Mme Doris Lotach (créatrice du nouveau logo)
Mme Françoise Suchet
Mme Nicole Stempf

6. Divers

Madame Jeanne-Marie Marty propose d'étendre l'offre des visites à domicile en allant se promener un peu avec certaines personnes ayant du mal à se déplacer.

M. Denis Murith, prend la parole au nom du conseil communal du Mouret, en félicitant les membres du comité et les bénévoles pour le travail fourni.

Madame Luisa Macherel nouvelle membre se présente à l'assemblée.

Madame Jeanne-Marie Marty remercie Madame la Présidente ainsi que les membres du comité pour leur travail.

La séance est levée et les participants partagent le verre de l'amitié.

Pour le pv Jacqueline Richard